

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2015

1/ Activité commerciale

Au cours de 2013, le Groupe Henri Maire a successivement acquis la société DPF D et a repris, par l'intermédiaire de sa filiale DOMAINES HM (DHM), les actifs du Groupe COTTIN Frères. Les périmètres de comparaison en 2013 et 2014 sont identiques.

en k€	T1 2014	T1 2015	Variation 2015/2014	Variation 2015/2014 %
CA Ventes Directes	3 776	3 165	-611	-16,18%
CA BtoB France	1 302	1 422	120	9,26%
CA BtoB Export	2 890	2 908	18	0,61%
CA Divers	17		-17	-100,00%
Total CA	7 985	7 495	-490	-6.14%

L'activité a été très contrastée :

- **Ventes à domicile** : encore un trimestre très difficile pour la vente aux particuliers, le chiffre d'affaires en vente directe est en baisse de 611 K€.

Chez Henri Maire SA, l'activité de Vente à domicile est en recul de 23.8% mais, pour mémoire, janvier et février 2014 étaient des mois en progression sur la lancée de la fin d'année 2013 ; chez DPF D le recul du CA est de 5.3%.

Cette baisse générale s'explique par une conjoncture nationale très défavorable et la poursuite de difficultés de recrutement de vendeurs.

- **Ventes aux professionnels en France** : l'activité du groupe, en progression de 9.3%, a en partie été influencée par le calendrier : les Foires Aux Vins de Pâques ont été avancées de 15 jours par rapport à 2013 impactant le 1^{er} trimestre.
- **Ventes aux professionnels à l'Export** : l'activité est en légère progression par rapport à l'an dernier, avec des variations contrastées par pays (ralentissement de la Chine et de la Russie, reprise des Etats Unis, maintien du Japon à un niveau satisfaisant). La société a très bien fait face à la hausse des prix du millésime 2013, et bénéficie de l'effet dollar sur les Etats Unis, qui est un territoire de reconquête commerciale.

2/ Informations financières

La société HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT ("HMD"), le Groupe BOISSET et Monsieur Jean Luc Pierre ont conclu le 23 décembre 2014, un protocole d'accord aux termes duquel :

- HMD cède au Groupe BOISSET un bloc de titres permettant au Groupe BOISSET de devenir (en sus des actions qui résulteront de l'exercice par BOISSET de ses bons de souscription d'actions) actionnaire à 51,00 % du capital et des droits de vote de la société HENRI MAIRE.

Les conditions suspensives ayant été levées suite aux Assemblées Générale et Spéciales en date du 25 février 2015, la cession a été réalisée à cette même date sur la base d'un prix unitaire de 1,38 € par action cédée.

- Le Groupe BOISSET a prévu d'initier une offre publique suivie d'un retrait de cote, auxquels HMD et JLP n'apporteront pas leurs titres, suivant des modalités qui n'ont pas encore été arrêtées à ce jour. A ce titre, un expert indépendant a été désigné par la société. Il s'agit de la société FINEXSI.

Les dirigeants de la société HENRI MAIRE ont décidé de suspendre la cotation du titre HENRI MAIRE (FR0000061087) dans l'attente des éléments complémentaires sur les modalités des opérations d'offre publique et de retrait de la cote.